



Le Syndicat des Kinésithérapeutes de Paris

1^{ER}
SYNDICAT
DE LA PROFESSION

FFMKR

Infos FFMKR-75

5 janvier 2021

En ce début d'année, le Syndicat des kinésithérapeutes de Paris vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Vous avez été nombreux à apprécier les informations que nous vous avons relayé l'an dernier. Nous continuerons ce partage afin d'aider l'ensemble de la profession. Collectivement, la kinésithérapie doit être reconnue pour qu'individuellement notre profession conserve son attrait et la satisfaction d'être exercée.

Encore meilleurs vœux pour cette nouvelle année,
Bien confraternellement.

DERNIERES ACTUALITES

DPC : mettez à jour votre compte



L'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) a récemment modifié les espaces des professionnels. Il convient d'activer de nouveau votre compte... [Lire la suite](#)

S'identifier auprès du grand public si vous pratiquez des tests antigéniques



Le site Internet Sante.fr recense l'ensemble des acteurs participant aux tests antigéniques afin de permettre à la population de trouver l'offre de dépistage. Ces informations sont également accessibles sur l'application TousAntiCovid. Les kinésithérapeutes qui pratiquent les tests antigéniques peuvent s'identifier... [Lire la suite](#)

Compensation pour perte d'activité : réouverture pour 15 jours de la possibilité de la demander



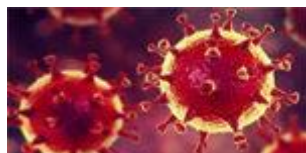
Instaurée au printemps 2020 par le Gouvernement, une aide sensée couvrir les charges des kinésithérapeutes a été mise en place par l'Assurance Maladie pour la période du 16 mars au 30 juin 2020. Un décret publié le 31 décembre 2020 donne de nouveau la possibilité d'effectuer la demande de cette aide... [Lire la suite](#).

Vérifiez la validité de votre carte CPS



À compter de 2021, seules les cartes IGC-Santé sont fonctionnelles. Ces nouvelles cartes ont dû être distribuées au plus tard en novembre 2020, nous vous conseillons de le vérifier... [Lire la suite](#)

Covid-19 : ce qu'il faut retenir



Retrouvez les informations actualisées au 5 janvier et [mises à disposition de tous](#) sur les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité libérale.

En 2020, le syndicat de Paris vous a informé. Et en 2021 ?



Face à la situation sanitaire, la FFMKR-75 avait pour devoir d'informer tous les kinésithérapeutes parisiens au cours de cette année sans précédent qui, assurément, laissera des traces.

Nos informations et nos conseils vous ont été utiles ? Soutenez cette dynamique, [rejoignez-nous](#).

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien

Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs de Paris
75 avenue Simon Bolivar 75019 Paris
01.45.22.49.80
contact@fmkr75.org